

# L'islam et la lapidation

Soumis par Mohammad Amine ALIBHAYE  
24-04-2008

Pourquoi il y a en islam des peines tel:Lapidation, mains coupées, Talion.

Sans rentrer dans les détails, sachez que des peines expiatoires existaient avant l'Islam et que ce dernier y a juste apporté des restrictions. Pour cruelles qu'elles sont, elles sont rarement applicables (voire presque impossible pour &ldquo;l'adultère et sa lapidation&rdquo;).

En effet si un état respecte l'intégralité des règles islamiques, alors l'adultère y serait rare et le vol n'aurait plus cours ou presque. Car il faut savoir que la première tâche d'un état obéissant aux lois divines est de justement supprimer la misère et la ségrégation, de répartir la richesse grâce à &ldquo;la Zakaat&rdquo; (prélèvement sur les fortunes, pour les pauvres). Sachez, par exemple, que dans un état islamique, si un homme vole parce qu'il a faim, non seulement on ne lui coupe pas la main - le seul moyen pour lui de réintégrer la société par le travail - mais en plus la collectivité doit lui verser une pension pour l'aider à avoir des conditions de vie décentes !

Donc il est totalement contraire à l'esprit du Coran et de la Sunnah (habitudes du prophète) d'appliquer une répression AVANT de faire régner une justice sociale. Ensuite et alors, le TALION prend toute sa valeur.

&ldquo;Pratique barbare&rdquo; disent-ils?

&ldquo;Pratique barbare&rdquo; disent-ils? Prenons l'exemple suivant: vous et votre corps êtes sain. Votre bras malheureusement est atteint d'une gangrène, et pour votre survie, le chirurgien est contraint de vous l'amputer. Est-il cruel? Non, il vous a sauvé ! Bon raisonnement. C'est même admirable que, par cet acte, il ait pu sauver UNE vie humaine.

Maintenant, à l'échelle d'une société où la survie et la cohésion de milliers, voire des millions de vies humaines sont en jeu, en extirper les germes d'un mal, devient un acte de barbarie, avilissant et désuet?

Demandez l'avis à celui qui est devenu paraplégique parce qu'un cinglé l'a frappé pour lui voler son sac, ses économies, ou son &ldquo;Booster&rdquo; (scooter très prisé). S'il est si cruel de crever l'&oeil;il à celui qui a sciemment crevé l'&oeil;il d'une innocente victime, comment alors qualifier son acte criminel, à lui, commis de sang-froid? Demandez le leur... Inversion dans l'échelle des valeurs.

Sachez cependant que si Dieu, dans le Coran, a autorisé le Talion, il a recommandé le pardon : S16 V126 &ldquo;Et si vous punissez, infligez (à l'agresseur) une peine égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez...Cela est certes meilleur pour les endurants&rdquo;.

Bien de masques humanistes risquent d'être déçus par cette mansuétude pleine de sagesse.

ICFP.com lapidation en islam